



Flash Info | 7 juillet 2021

Volume 5 no 43

Voici votre Flash Info, une publication hebdomadaire du SPGQ qui propose un survol de l'actualité touchant votre syndicat. Si des événements exceptionnels surviennent, le SPGQ vous en transmettra les détails dans les plus brefs délais par le biais d'envois de dernière heure.

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

Nathalie Côté, conseillère à l'information
Philippe Desjardins, conseiller à l'information
Cindy Provencher, adjointe administrative

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

Bonne lecture!



Télétravail dans la fonction publique

Un pas dans la bonne direction

Québec, le 30 juin 2021 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) accueille positivement la proposition du gouvernement du Québec de permettre au personnel professionnel de la fonction publique de faire du télétravail trois jours par semaine, et ce, même après la fin de la crise sanitaire.

« C'est un pas dans la bonne direction, indique Line Lamarre, présidente du SPGQ. Cependant, nous croyons que nos membres sont suffisamment professionnels pour déterminer par eux-mêmes quand leur présence est requise au bureau. La formule de deux journées par semaine obligatoires manque de flexibilité, à notre avis. »

[LIRE LA SUITE](#)

Négociations dans la fonction publique

Les membres du SPGQ en faveur de l'entente de principe à 92 %

Québec, le 30 juin 2021 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec annonce que ses quelque 21 000 membres de la fonction publique ont voté à 92 % en faveur de l'entente de principe intervenue avec le Secrétariat du Conseil du trésor le 7 juin.

[**LIRE LA SUITE**](#)

Négociation dans les collèges

Les membres du SPGQ votent en faveur de la grève

Québec, le 30 juin 2021 — Les personnes professionnelles des collèges représentées par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont voté majoritairement en faveur de la grève.

Le mandat de grève est de cinq jours. Ceux-ci pourront être pris de façon continue ou discontinue, en journées, en demi-journées ou en heures et en minutes, et ce au moment opportun déterminé par le conseil des unités d'accréditation regroupées des collèges et proposé aux membres de chaque collège pour approbation.

[**LIRE LA SUITE**](#)

Revenu Québec

Le SPGQ accueille positivement la nomination de Christine Tremblay

Québec, le 6 juillet 2021 — Le Syndicat de professionnelles et de professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) accueille positivement la nomination de Christine Tremblay à titre de présidente-directrice générale de Revenu Québec.

Mme Tremblay était sous-greffière du Conseil privé, secrétaire associée du cabinet et sous-ministre des Affaires intergouvernementales au Bureau du Conseil privé depuis 2020. Auparavant, elle a occupé six postes de sous-ministre dans différents ministères. « Première femme nommée à la tête de l'organisation, Mme Tremblay a une grande expérience en gestion et nous sommes confiants qu'elle pourra contribuer grandement à la mission de Revenu Québec, indique Guillaume Bouvrette, troisième vice-président et responsable politique de Revenu Québec. Nous lui offrons notre collaboration afin de maintenir de bonnes relations de travail au sein de l'organisation. »

[**LIRE LA SUITE**](#)

Le SPGQ : acteur social

Rappel - Le magazine [L'Expertise](#) est maintenant disponible en ligne!

Au menu, une foule de sujets sur le monde du travail et sur votre syndicat.



- Retour sur les actions et prises de position du SPGQ
- Divulgence obligatoire de la preuve au préalable
- Politique-cadre du télétravail : la position du SPGQ
- Bonnes pratiques en visioconférence
- La parité pour une plus grande justice sociale
- Lutte contre la violence conjugale et familiale
- Biais cognitifs inconscients
- Comité et Réseau des jeunes
- Vox pop : pourquoi s'impliquer dans son syndicat?
- Pour une relève dynamique et perspicace
- Comité de la diversité
- Le maintien de l'équité salariale
- Portrait d'un membre : Bruno Poulin expert-conseil en emploi de la force à l'École nationale de police du Québec (ENPQ)
- Bibliothécaires de l'État
- Intelligence artificielle : des enjeux à surveiller
- Coalitions et affiliations du SPGQ : un spectre de collaboration aux multiples facettes

Suivez le SPGQ sur les réseaux sociaux

Vous souhaitez être informé de nouvelles, d'offres d'emploi, d'événements et d'enjeux en lien avec le SPGQ? Vous souhaitez partager votre opinion et discuter avec d'autres membres? Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux!



Adhérez à la délégation syndicale du SPGQ!

Rappel – Vous travaillez dans un milieu sans délégation syndicale et vous accordez de l'importance à la représentation et à la défense des droits des membres? Qu'à cela ne tienne, car vous pouvez sans tarder grossir les rangs des mille déléguées et délégués du SPGQ exerçant un rôle majeur dans leur milieu de travail et au cœur des instances du syndicat.

Si vous constatez une détérioration de la qualité de vie dans votre milieu de travail, si vos collègues se plaignent d'être surchargés et que la partie patronale fait la sourde oreille à leurs doléances, vous pouvez contribuer au changement.

Comme déléguée ou délégué, vous pourrez :

participer à l'organisation et à la représentation syndicale de votre unité de travail, de votre ministère ou de votre organisme;
aider vos collègues qui vivent des problèmes liés à l'application de la convention collective ou à une mésentente;
représenter votre unité de travail dans les instances syndicales du SPGQ.

Vous souhaitez en savoir plus avant de faire le grand saut au sein de la délégation syndicale du SPGQ ? Rien n'est plus simple en nous écrivant à actionmob@spgq.qc.ca.

Au plaisir de vous compter parmi les nôtres d'ici peu !

Congrès du SPGQ

Propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements

Rappel - Étant donné le report du congrès causé par la pandémie, la délégation se réunira en congrès du 6 au 9 avril 2022 à Québec. Comme à chaque congrès, les membres de la délégation définiront les orientations et la marche à suivre du SPGQ pour les prochaines années. Cette rencontre permettra des discussions, des débats et un partage d'informations pour établir la direction claire que devra prendre le SPGQ à l'avenir.

À cet effet, toute instance ou tout membre du congrès du SPGQ (délégué, délégué substitut, délégué suppléant) peut transmettre au secrétaire des propositions de changement à apporter aux statuts et aux règlements. Les propositions peuvent être transmises par la poste ou par courriel à adi.jakupovic@spgq.qc.ca. Elles doivent obligatoirement parvenir à Adi Jakupović, secrétaire du SPGQ, avant le 6 septembre 2021, à 16h30. Les propositions ainsi reçues seront inscrites dans un avis de motion qui sera envoyé à tous les membres du congrès au plus tard le 6 novembre 2021. Cet avis doit être transmis également à tout membre du SPGQ qui en fait la demande au secrétaire.

Comme le prévoient les statuts, toute proposition doit être appuyée par au moins de 10 membres du congrès provenant d'au moins deux unités de travail, peu importe la section, ou une résolution du conseil de section si la section compte moins de 10 membres du congrès, et ce, pour les sections basés dans les régions de Québec et de Montréal. Pour les autres régions, le nombre d'appuyeurs est d'au moins 10 membres du SPGQ.

À cet effet, un gabarit peut être utilisé pour faciliter la présentation. Il se trouve à l'adresse suivante sur le site internet du SPGQ : <https://spgq.qc.ca/evenements/congres-spgq/>.

Tout membre du SPGQ qui voudra proposer des modifications aux statuts et règlements devra contacter son ou sa délégué(e) qui se chargera obligatoirement de présenter sa proposition dûment appuyée au secrétaire du SPGQ dans les délais requis.

Les propositions de modifications aux statuts et règlements déjà reçues entre le 15 avril et 15 septembre 2020 jugées valides seront conservées. Donc, nul besoin de soumettre à nouveau des propositions déjà soumises et acceptées.

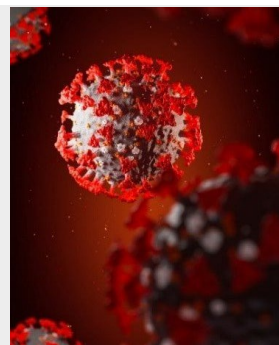
Coronavirus (COVID-19)

Le SPGQ vous informe

Rappel — La situation de la pandémie de coronavirus évolue très rapidement. Vous trouverez toute l'information dans notre [foire aux questions](#)

Elle est mise à jour au fur et à mesure que nous obtenons de nouvelles informations. Vous pouvez également consulter tous les bulletins Dernière heure diffusés à partir de cette page : <https://spgq.qc.ca/derniere-heure/>.

Finalement, vous pouvez suivre notre [page Facebook](#).



Bureaux fermés

Les bureaux du SPGQ sont actuellement fermés. Notre personnel est toutefois en télétravail et il continue de répondre à vos questions par téléphone et par courriel.

Les professionnels en action

Souvent invisibles, méconnus et peu spectaculaires, les gestes posés par les professionnels assurent pourtant la stabilité, le bon fonctionnement, la planification, le respect, le rayonnement et la santé des institutions québécoises. Cette chronique propose quelques articles où le travail des professionnels s'illustre au quotidien en une multitude de facettes, aux quatre coins du Québec.



Vous avez des articles ou des anecdotes qui mettent en valeur le rôle des professionnels? Merci de nous les partager à communications@spgq.qc.ca!

(MAPAQ) [Le bio et la question des pesticides](#)
Québec Bio, 8 juin 2021

(MNBAQ) [Discussion : Picasso peut-il faciliter le dialogue sur la diversité corporelle?](#)
Ohdio, Radio-Canada, 2 juillet 2021

(MTQ) [Sylvie D'Amours annonce 1 M\\$ pour le réseau routier d'Oka](#)
L'Éveil, 6 juillet 2021

(MTQ) [Le gouvernement du Québec accorde 50 000 \\$ au Centre communautaire et culturel de la Pointe-aux-Orignaux pour favoriser son accessibilité](#)
Cision, 28 juin 2021

(SAAQ) [Pourquoi être particulièrement vigilant dans une zone de chantiers routiers?](#)
Journal de Lévis, 30 juin 2021

[>> Consultez les archives des Flash-info](#)

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)



